

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 27 juin 2024

Secrétaire de séance : Madame Dany Saniez

n° 18

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Convention avec l'APE de Ferry .
Organisation de la fête d'école.**

M le Maire expose que M Romain Dacquignies, président de l'APE nous sollicite pour la mise à disposition du vendredi 28 juin à 17h au samedi 29 juin 19h de locaux municipaux pour l'organisation de la fête d'école.

Il souhaite installer des stands dans les deux cours d'écoles et bénéficier de la salle Henri Couvent et de son parking

La commission enfance, jeunesse, sports et vie scolaire, lors de sa réunion du 11 juin a émis un avis favorable à cette mise à disposition gracieuse.

Il est nécessaire de fixer les modalités de cette mise à disposition par une convention , jointe, que M le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
émet un avis favorable à ladite convention.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance, Dany Saniez

Pour extrait conforme, Le Président

Publiée sur le site internet le mardi 23 juillet 2024

Envoyée et reçue au contrôle de légalité le mardi 23 juillet 2024